



HAL
open science

Vœux d'orientation dans le supérieur

Arnaud Dupray, Leïla Frouillou, Mélanie Vignale

► **To cite this version:**

Arnaud Dupray, Leïla Frouillou, Mélanie Vignale. Vœux d'orientation dans le supérieur : l'orientation post-bac au prisme de l'origine géographique des élèves. Philippe Lemistre; Fanette Merlin. Parcours d'études et insertion des diplômés du supérieur : le rôle des bac et bac+2, cnesco, pp.33-49, 2019. hal-03519692

HAL Id: hal-03519692

<https://hal.science/hal-03519692>

Submitted on 11 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport Scientifique pour le CNESCO du Céreq et Réseau

mars 2019

**PARCOURS D'ÉTUDES ET INSERTION
DES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR :
LE RÔLE DES BACS ET BAC+2**

Coordinateurs : Philippe Lemistre et Fanette Merlin

Contributeurs : Arnaud Dupray

Leïla Frouillou

Philippe Lemistre

Boris Ménard

Fanette Merlin

Sophie Orange

Mélanie Vignale

Vœux d'orientation dans le supérieur : l'orientation post-bac au prisme de l'origine géographique des élèves

Arnaud Dupray, Leïla Frouillou et Mélanie Vignale

Les processus d'orientation scolaire sont le plus souvent étudiés au regard des dispositifs (conseils de classe et fiche navette par exemple), de la construction collective des choix entre parents, élèves et professionnels éducatifs, ou encore de leur différenciation selon la position sociale, et pas seulement scolaire, des élèves (Chauvel, 2011). L'approche géographique constitue ainsi un prisme original pour penser les orientations (et les affectations) scolaires, en lien avec les notions de choix de proximité, d'accessibilité des formations ou de mobilité pour études.

A. L'approche géographique des parcours d'études dans le supérieur : une revue de littérature

On peut distinguer deux grandes approches dans les travaux qui abordent la dimension géographique de l'orientation dans l'enseignement supérieur, la première portant sur les déterminants géographiques des trajectoires d'études et la seconde sur la géographie de l'offre de formation.

1. Parcours d'études supérieures : l'origine territoriale comme l'un des facteurs d'inégalités

Premièrement, des travaux s'inscrivent dans la perspective des recherches sur les inégalités d'accès et de parcours des étudiants. Une partie de ces travaux nourrit une discussion plus large sur la « démocratisation » du système scolaire français, dans un contexte de diffusion de l'accès au baccalauréat (Goux, Maurin, 1995, 1997 ; Thélot, Vallet, 2000 ; Duru-Bellat, Kieffer, 2000 ; Merle, 2002 ; Merle, Duru-Bellat, 2002 ; Garcia, Poupeau, 2003 ; Beaud, 2008). Cette « démocratisation » peut ainsi être discutée en prenant en compte les filières du secondaire comme du supérieur dans l'analyse des inégalités scolaires : le passage de 5% d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat en 1950 à plus de 60% en 1995 va de pair avec une diversification et « une hiérarchisation croissante des formations » (Duru-Bellat, Kieffer, 2008, p. 124). Si les inégalités sociales des carrières scolaires se sont déplacées vers le supérieur avec la diffusion de l'accès au baccalauréat (Duru-Bellat, Kieffer, 2000), cela se traduit principalement par une « hiérarchie verticale » distinguant les filières sélectives, comme les sections de technicien supérieur (STS), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles, etc., des filières universitaires classiques. Parmi les variables permettant d'analyser les trajectoires étudiantes (et les inégalités qui y sont associées), la localisation résidentielle ou l'académie d'études ne sont que rarement au cœur de l'analyse.

La dimension spatiale constitue alors une entrée relativement originale pour analyser les inégalités sociales étudiantes. Avant les années 1980, très peu de travaux de géographie s'intéressent aux étudiants et aux universités. Le travail de R. Balseinte (1954) sur le recrutement géographique des étudiants de l'université de Grenoble constitue une des premières contributions de géographe à l'analyse des bassins d'attraction d'une université. Les travaux de géographes sur l'enseignement supérieur se sont développés à partir des années 1980 dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement du territoire et les universités, face à l'augmentation des effectifs étudiants (Hardouin, Moro, 2014). On peut mentionner par exemple un travail sur les zones de recrutement de l'université de Limoges au milieu des années 1980, en lien avec le profil social des étudiants, qui permet de montrer le rôle de cette université dans la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (Lacotte et al., 1988). Plus généralement,

R. Hérin (1993) met en évidence de fortes disparités départementales dans les taux de poursuite d'études universitaires, en lien avec des inégalités d'obtention du baccalauréat et une inégale répartition de l'offre supérieure (notamment des grandes écoles).

De façon générale, les géographes travaillant sur les étudiants privilégient des questionnements liés aux mobilités ou aux pratiques de ces individus, ce qui n'implique pas forcément d'interroger les inégalités sociales. Les migrations (changement de lieu de résidence) étudiantes sont le plus souvent appréhendées de l'échelle interrégionale (Baron, Perret, 2008 ; Baron, 2009) à l'échelle internationale (Cattan, 2004). Les recherches contextualisent l'influence des variables décrivant le parcours scolaire antérieur, l'origine sociale ou le genre sur les pratiques de mobilité étudiante. Si « *les comportements migratoires des étudiants semblent ainsi plus conditionnés par l'environnement d'étude que par des facteurs sociologiques* » (Baron, Perret, 2008, p. 229), c'est par exemple que l'influence de l'appartenance régionale sur les migrations étudiantes est inégale selon les secteurs disciplinaires : « *Le poids du contexte régional sur les décisions de migration des étudiants renvoie de manière indirecte aux caractéristiques des offres régionales de formations universitaires* » (Ibid., p. 235). La région de résidence de l'étudiant, à travers les caractéristiques de son offre de formation, est ainsi le premier facteur de mobilité pour les étudiants en Droit, Économie, AES et Lettres et Sciences Humaines, avant les caractéristiques sociodémographiques ou scolaires (Baron, Perret, 2008). Les mobilités étudiantes sont également analysées par des géographes à des échelles infra-régionales qui soulignent de la même façon l'importance des spécialisations disciplinaires, des complémentarités entre établissements mais aussi du contexte urbain (Berroir, 2005). Les pratiques et mobilités des étudiants peuvent également faire l'objet d'approches plus qualitatives permettant de travailler sur les espaces de vie articulant les lieux d'étude, de résidence, de travail ou de loisirs. Selon la situation familiale de l'étudiant, on peut considérer à la suite de M. Oberti que « *trois lieux structurent la vie étudiante : la ville de résidence (celle où l'étudiant est installé ou vit durant la semaine), la ville de résidence des parents, et la ville universitaire* » (1994, p. 186). Concernant l'agglomération parisienne, les récents travaux (Choplin, Delage, 2011, Blanchard, 2014, Frouillou, 2017) montrent l'intérêt de considérer ensemble la localisation résidentielle et la position sociale des étudiants pour comprendre leurs pratiques, y compris en termes de choix d'établissement.

2. Expansion de l'offre de formation supérieure et accès au supérieur : une démocratisation ségrégative ?

Les travaux sur ces publics sont complémentaires d'une deuxième approche, par l'offre de formation. Cette dernière s'est particulièrement développée suite à la mise en place du plan Université 2000, lancé en 1991, qui a participé au développement d'un dense maillage territorial d'équipements du supérieur par la création d'antennes universitaires et d'IUT. Dans ce contexte, des séminaires et des colloques sont organisés autour du lien entre ville et Université et de la question des territoires universitaires. Cela se traduit donc dans les années 1990 par la publication de rapports et de numéros spéciaux dans des revues, comme en 1994 dans *Les Annales de la Recherche Urbaine* ou en 1996 dans *Espaces et Sociétés* (Frémont, 1990 ; Duru-Bellat et al., 1994 ; Dubet et al., 1994 ; Séchet, 1994). On assiste aujourd'hui à un renouvellement de ces approches territorialisées du fait universitaire, P. Veltz (2006) parlant même d'une « *redécouverte* » des articulations entre territoire et universités. Les conséquences du plan U2000 ont pu être mesurées en termes de diminution de la distance moyenne entre deux formations supérieures. Les recherches menées montrent alors que le maillage de l'offre de formation supérieure s'est densifié malgré des différences selon les secteurs et les régions et que les systèmes régionaux d'enseignement supérieur se caractérisent par leur hétérogénéité. Cette dernière résulte « *à la fois d'un environnement régional et des dimensions structurantes d'un territoire (démographie, économie, etc.), des contraintes sectorielles (vivier de*

recrutement, etc.) et des traductions locales des objectifs nationaux » (Soldano, Filâtre, 2012, p. 156). Cette hétérogénéité peut être lue en termes d'inégalités : « la territorialisation des politiques universitaires accentue la hiérarchisation et surtout renouvelle la question de l'équité spatiale » (Soldano, Filâtre, 2012, p. 160). Les établissements, qui peuvent désigner un site, une antenne, ou l'institution de rattachement de ces sites, sont ainsi des unités d'analyse désormais pertinentes : « à l'université comme ailleurs, le 'contexte fait des différences' » (Felouzis, 2003, p. 213).

Plusieurs études s'attachent aux différences de publics puis de réussite entre des antennes et l'université centrale correspondante. Les recherches sur la France de l'Ouest, financées dans le cadre de la mise en place du plan Université 2000, montrent que « finalement, la démocratisation de l'enseignement supérieur semble s'appuyer sur une hiérarchie spatiale des lieux d'enseignement : à l'éloignement des grands centres urbains universitaires correspond un public étudiant plus souvent d'origine ouvrière et une surreprésentation du premier cycle » (Merle, 1994, p. 40). De façon générale, les antennes se caractérisent le plus souvent par un public moins favorisé socialement et scolairement (Bourdon et al., 1994 ; Felouzis, 2001 ; Faure, 2009 ; Bernet, 2009), les délocalisations participant à la « démocratisation » de l'enseignement supérieur. Mais les effets de l'inscription dans une antenne plutôt que dans l'université centrale sur les trajectoires étudiantes ne sont pas univoques : à Nevers (antenne de l'université de Bourgogne), on constate un effet négatif dans l'admission en deuxième année (Bourdon et al., 1994) alors que l'effet est positif en termes de réussite pour l'antenne du Creusot (le site central est Dijon) (Bernet, 2009). Cette ambiguïté se retrouve dans le cas aquitain : si l'antenne de Périgueux est plus favorable à la réussite des étudiants en DEUG que le site central de Bordeaux, ce n'est pas le cas de l'antenne d'Agen (Felouzis, 2001). Cela conduirait à parler plus d'un effet de « site » que d'un effet dû au statut d'antenne. L'ouvrage célèbre de Stéphane Beaud *80% au bac et après* (2002) constitue une lecture qualitative de ces parcours d'études dans les antennes universitaires, lecture critique de la « démocratisation » des études supérieures.

Vœux d'orientation dans le supérieur : des aspirations variables selon l'origine géographique des bacheliers ?

Afin d'aborder la question de l'orientation des bacheliers dans le supérieur selon une approche géographique, nous étudions comment ils élaborent leur liste de vœux en fonction de leur origine territoriale tout en tenant compte de leurs caractéristiques sociales et de scolarité antérieure. La question est de savoir s'il existe une différenciation territoriale des vœux selon l'origine géographique des bacheliers.

Nous mobilisons les données de la plateforme APB (Admission Post-Bac 2016, MESRI), utilisée par les bacheliers pour émettre leurs vœux d'orientation, permettant ainsi de connaître l'ensemble des formations demandées¹ par chaque candidat ainsi que leur ordre de préférence. L'approche géographique repose sur l'utilisation de diverses informations : le lieu de résidence des jeunes au moment du baccalauréat et la localisation des établissements demandés. Des distances² ont ainsi pu être calculées entre la commune de résidence des jeunes au moment du baccalauréat et l'ensemble des établissements dans lesquels ils postulent. La commune de

¹ Parmi les formations proposées dans APB, sachant que la plateforme couvre environ 80 % des formations du supérieur (sont exclus notamment les grands établissements, la plupart des formations paramédicales et sociales, les écoles de management recrutant post-bac, les formations relevant du ministère de la culture, comme les écoles d'architecture).

² Le logiciel Metric (Insee), utilisant les fonds cartographiques routiers de l'IGN a été utilisé : il s'agit de distances estimées en kilomètres, par la route, de mairie à mairie. De ce fait les distances au sein des communes valent 0.

résidence au bac a également permis d'associer à chaque candidat un type d'espace de résidence, en reprenant le zonage en aires urbaines de l'Insee³. Certaines catégories de ce dernier ont été affinées, d'autres regroupées, aboutissant au découpage suivant : l'aire urbaine de Paris, les 16 plus grandes aires urbaines de province (plus de 500 000 habitants), les autres grandes aires urbaines, les communes multi-polarisées des grandes aires urbaines (GAU), les petites et moyennes aires et leurs communes multi-polarisées, les communes isolées.

Les candidats retenus sont les candidats au bac (donc hors réorientations, mais y compris ceux qui y ont échoué), ayant validé au moins un vœu sur la plateforme, et résidant en France métropolitaine : au total, 550 000 individus qui sont à l'origine de 4 157 204 vœux. Leur répartition territoriale est la suivante (**Tableau 1**) :

Tableau 1. Répartition des candidats selon le type d'espace de résidence au bac

Type d'espace de résidence au Bac	Part des candidats en %
Aire urbaine de Paris	22
16 GAU de province	25
Autres GAU	34
Multi-polarisé des grandes aires	5
Petites et moyennes aires	11
Communes isolées	3

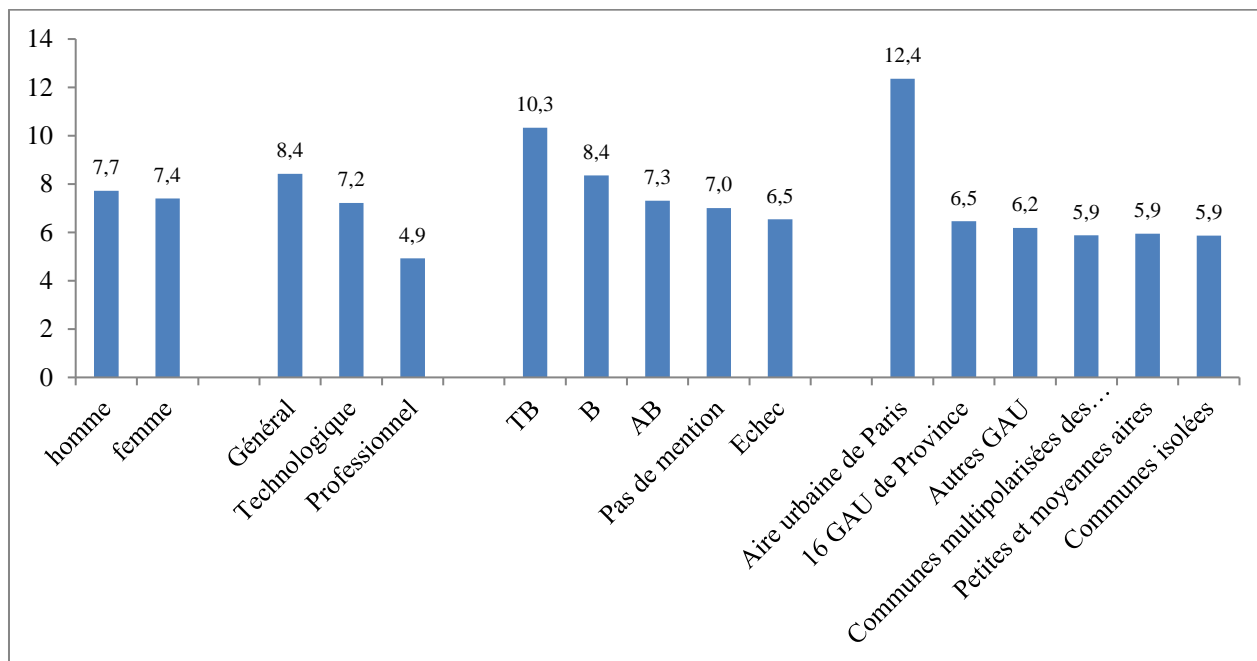
Source : APB'Stat 2016, MESRI

1. Nombre de vœux et distance aux établissements demandés : l'effet du territoire

En moyenne, chaque candidat formule 7,6 vœux, et les trois quarts en font moins de 10. Toutefois, le nombre de vœux émis par les candidats n'est pas uniforme. Si le sexe n'apparaît pas comme une variable discriminante, le parcours scolaire semble, lui, avoir un impact sur le nombre de vœux émis (**Figure 1**). Les bacheliers généraux sont ceux qui font le plus de vœux sur la plateforme (8,4), et le minimum est atteint par les bacheliers professionnels (4,9). Ces derniers font face à un éventail de formations accessibles objectivement plus réduit que les autres bacheliers et sont fortement incités à s'orienter en STS (Lemêtre, Mengneau et Orange, 2019). La mention au bac, qui peut être considérée comme un indicateur de réussite scolaire, joue positivement sur le nombre de vœux : plus la mention est élevée, plus les vœux sont nombreux. Enfin, l'effet du type d'espace de résidence au bac sur le nombre de vœux formulés n'apparaît clairement que pour l'aire urbaine parisienne, dans laquelle les jeunes émettent plus de 12 vœux en moyenne contre environ 6 vœux dans les autres types d'espaces. Cela renvoie à l'exceptionnelle densité d'offre de formation du supérieur dans Paris et sa région, qui permet à ses bacheliers de multiplier le nombre de vœux sans devoir forcément envisager une mobilité résidentielle.

³ Ce zonage consiste à identifier des « pôles urbains », soit des unités urbaines dépassant certains seuils d'emplois. La « couronne » d'un pôle est l'ensemble des communes dont au moins 40% des actifs en emploi (selon la source Recensement de la population de l'Insee) travaillent dans ce pôle ou dans une commune de sa couronne. Les communes « multi-polarisées » atteignent le seuil de 40% mais avec des flux dirigés vers plusieurs pôles urbains (ce sont souvent des communes situées au carrefour de plusieurs aires urbaines).

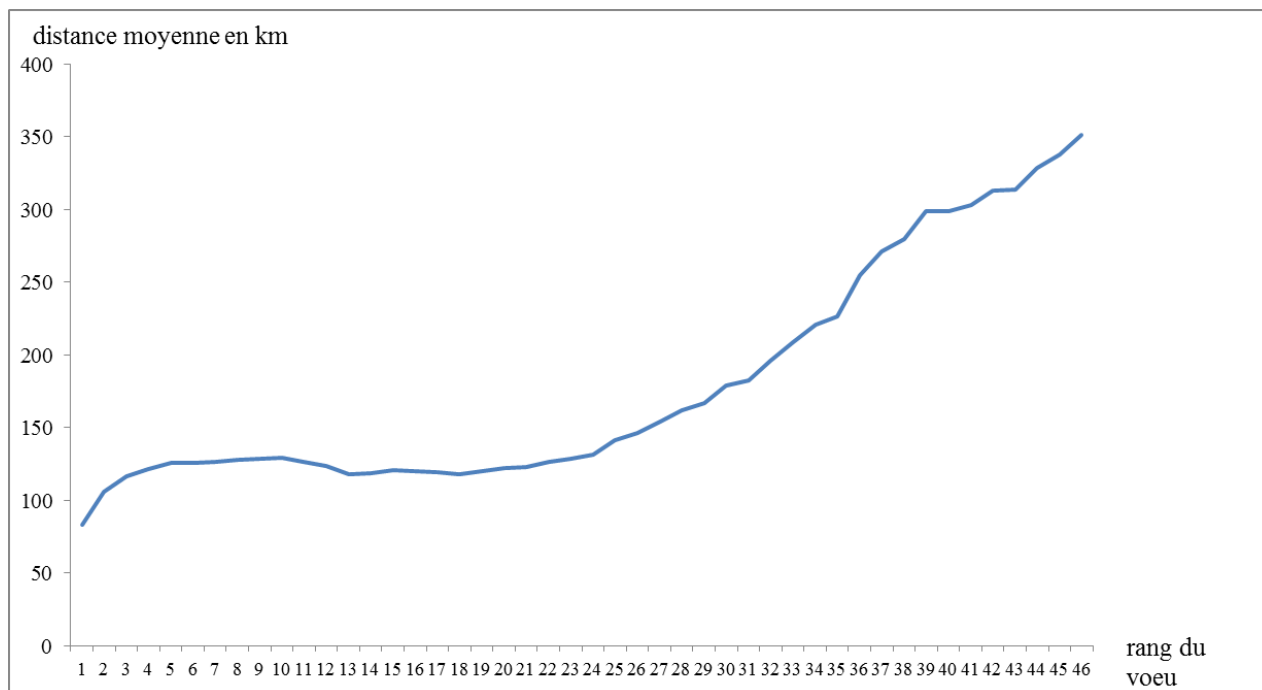
Figure 1. Nombre de vœux selon la série du bac, la mention, le type d'espace de résidence



Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : ensemble des candidats (550 000), ensemble des vœux

Au-delà du nombre de vœux, il s'agit d'étudier, dans un deuxième temps, la distance aux établissements demandés (Figure 2). La distance tend à augmenter avec le rang du vœu. C'est pour le 1^{er} vœu que la distance moyenne est minimale : elle s'établit à 83 km du lieu de résidence au bac. Elle augmente ensuite pour se stabiliser dès le 4^e vœu autour de 120 km. À partir du 25^e vœu, la distance décroche au-delà de 140 km. À noter que plus le rang du vœu augmente, plus le nombre de candidats concernés faiblit (seulement 11 000 candidats sur les 550 000 font plus de 25 vœux). Cette tendance à l'accroissement de la distance avec le rang du vœu suggère, en moyenne, une préférence pour la proximité ou du moins la tentation de limiter l'éloignement par rapport au domicile, le plus souvent celui des parents, occupé à la fin du lycée.

Figure 2. Distance moyenne aux établissements demandés selon le rang du vœu

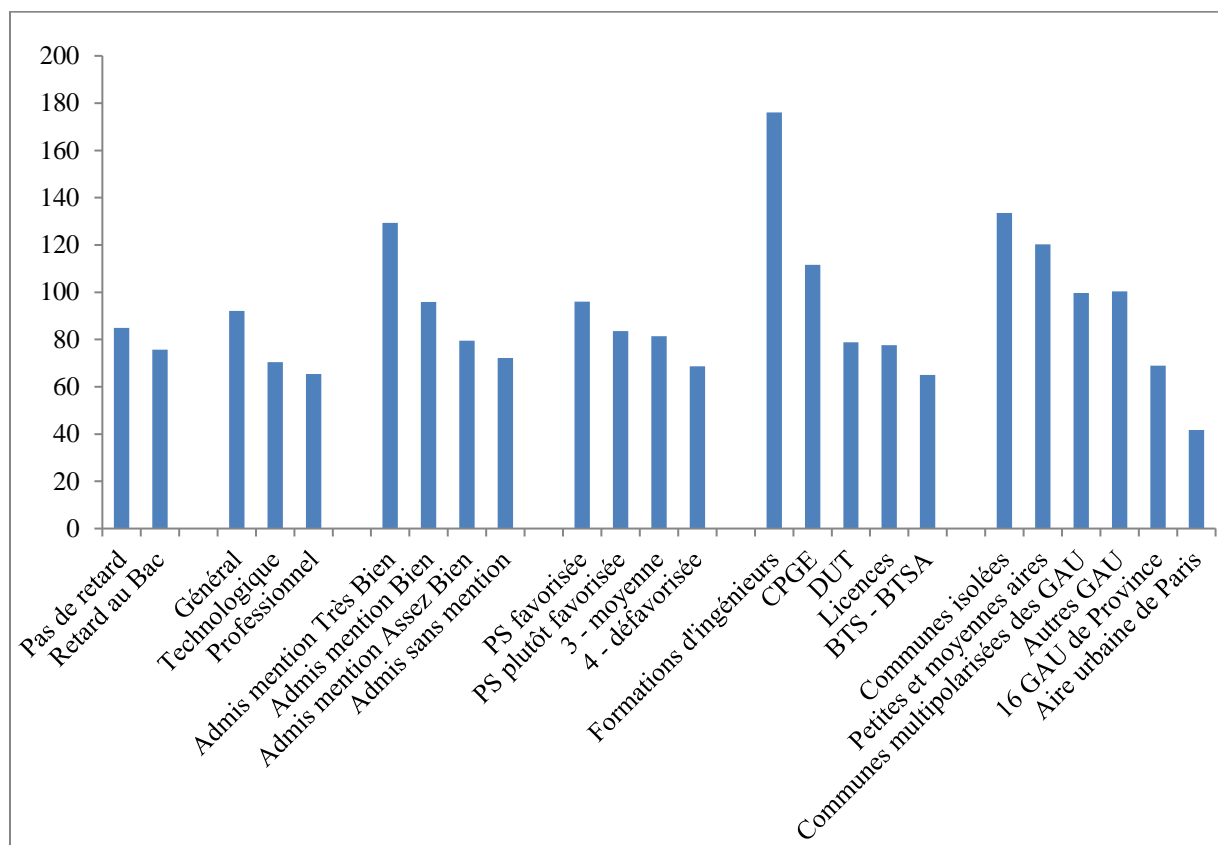


Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : ensemble des candidats (550 000), ensemble des vœux

La distance aux établissements demandés varie selon le rang du vœu mais aussi selon le profil des jeunes. En se focalisant sur les premiers vœux, il ressort que la distance à l'établissement demandé sera d'autant plus élevée que la filière de bac correspond à la série générale, que la mention obtenue au bac est élevée et que le candidat n'a jamais redoublé, tous facteurs qui vont de pair avec l'élargissement de l'univers des possibles pour les jeunes les plus performants pendant leur scolarité (Figure 3). L'effet de l'origine sociale est approché à l'aide d'une variable de « position sociale » du premier référent légal. Plus la position sociale du référent légal est élevée, plus les formations demandées sont éloignées. Le fait de baigner dans un milieu social favorisé est plus propice à une mobilité d'étude, d'une part car le jeune a plus de chances d'être aidé dans son orientation (niveau d'information, proximité avec le système d'enseignement supérieur), d'autre part, étant donné le capital social parental qui peut être mobilisé non seulement pour trouver la formation désirée, mais aussi un logement dans une ville distante. Les ressources économiques en lien avec la position sociale permettent enfin de subvenir plus facilement au coût des études.

Figure 3. Distance au 1er vœu émis selon les caractéristiques scolaires, sociales des bacheliers, leur origine

géographique et le type de formation demandée (en km)



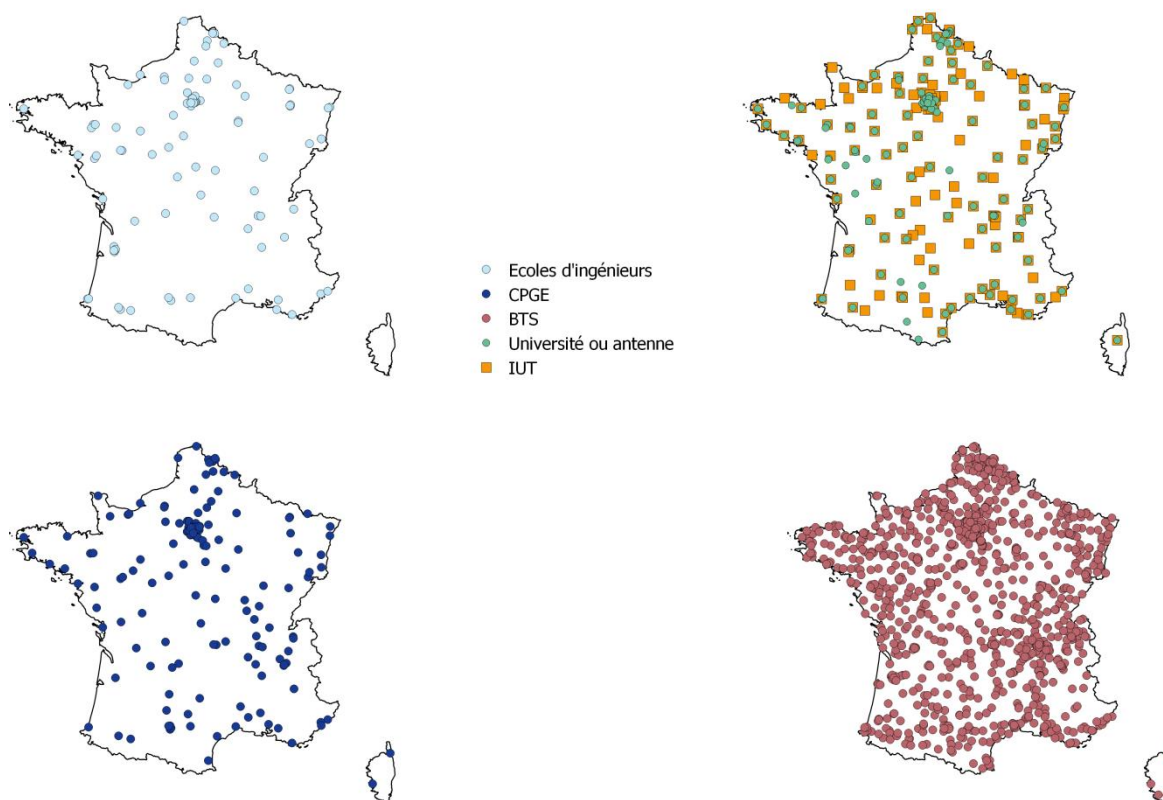
Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : 1ers vœux des 550 000 candidats ; (PS : Position sociale)

Outre ces effets du parcours scolaire et du milieu social, la distance moyenne entre adresse au bac et établissement demandé en premier vœu est aussi fortement liée au type d'espace de résidence des candidats. Elle croît avec l'éloignement vis-à-vis des grandes aires urbaines : elle varie de 42 km pour l'aire urbaine parisienne à 134 km pour les bacheliers des communes isolées. Cette relation entre distance aux établissements et lieu de résidence au moment du bac peut s'expliquer par la répartition géographique de l'offre du supérieur : les grandes aires urbaines en concentrent l'écrasante majorité (90%) et l'aire urbaine parisienne rassemble 16% de l'offre de formation supérieure⁴ à elle seule. Par ailleurs, selon le type de formation, le maillage territorial varie sensiblement (Figure 4). La couverture territoriale la plus large concerne les BTS, à la fois les plus nombreux et les plus étalés géographiquement, avec à l'opposé les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les écoles d'ingénieurs, concentrées dans les grandes agglomérations. C'est pourquoi la distance moyenne aux établissements demandés en premier vœu est minimale pour les bacheliers demandant un BTS (65 km) et maximale pour ceux visant une école d'ingénieur (176 km).

Du fait de la cartographie de l'offre, on peut supposer que c'est par contrainte que les bacheliers les plus éloignés des grands pôles (i.e. ceux des petites et moyennes aires et de leurs couronnes et des communes isolées) demandent des formations distantes. Il est même possible que certains d'entre eux s'autocensurent du fait de cet éloignement, et renoncent à émettre des vœux trop éloignés en raison des coûts entraînés par de telles mobilités (financier, social, psychologique, etc.), ou tout simplement par manque d'information au sujet de ces possibilités.

⁴ Parmi les 8 800 formations proposées dans APB 2016 en France métropolitaine

Figure 4. Implantation des établissements de formation (localisation à la commune*)



Source : APB'Stat 2016, MESRI

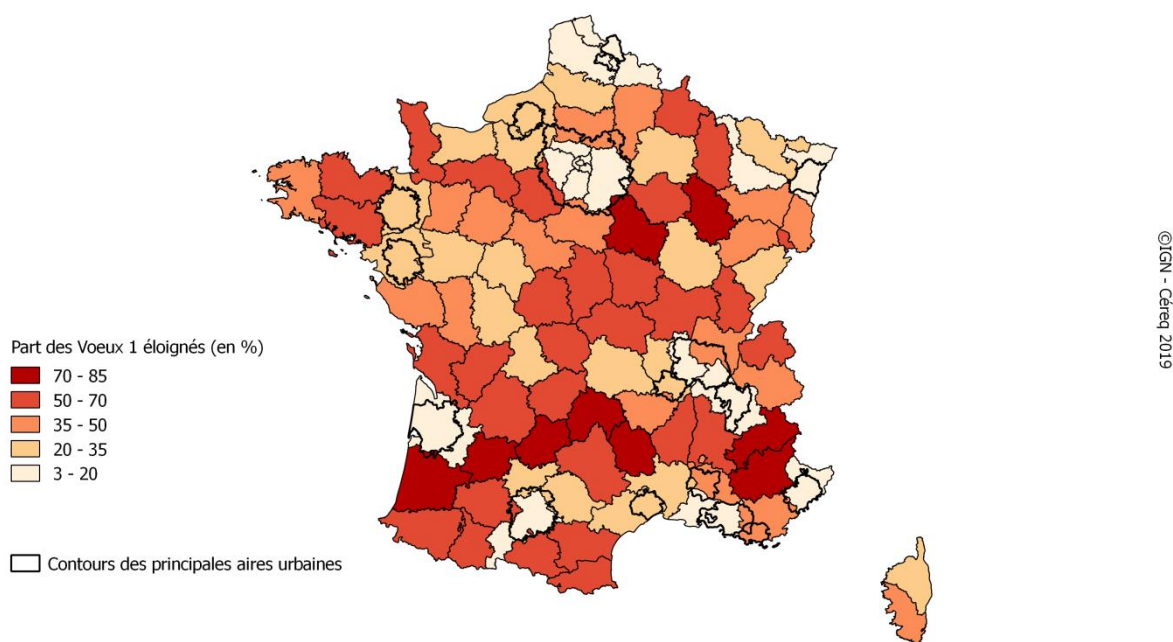
*La présence d'un symbole indique qu'au moins un établissement de ce type de formation est présent dans la commune

A l'opposé, les bacheliers des grandes aires urbaines, sont moins souvent amenés à candidater loin de chez eux (Figure 5), mais postulent préférentiellement dans des établissements situés dans les principales aires urbaines (les 17 grandes aires urbaines de plus de 500 000 habitants⁵) lorsqu'ils doivent s'éloigner de leur commune de résidence au bac. Les plus grandes aires semblent en effet fonctionner comme un réseau au sein duquel circulent les étudiants du supérieur⁶.

⁵ À savoir les aires urbaines de Paris, Lyon, Marseille – Aix-en-Provence, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Grenoble, Rennes, Rouen, Toulon, Douai-Lens, Montpellier, Avignon, Saint-Etienne.

⁶ Voir Dupray et Vignale, rapport de l'Observatoire des Territoires 2018, CGET (à paraître).

Figure 5. Part des bacheliers dont le 1er vœu est éloigné* du lieu de résidence



* éloigné au sens d'une distance supérieure à 80 km, ou vœu 1 situé hors Corse pour les bacheliers de cette île.

Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : vœux 1 des candidats (550 000)

2. Nature des formations demandées selon le lieu de résidence et le profil des candidats

Afin de mesurer des comportements d'autocensure, comme supposé plus haut, en lien avec l'éloignement vis-à-vis de l'offre, nous analysons ici la nature des formations demandées au prisme de l'origine géographique des bacheliers (**Tableau 2**). Nous disposons à la fois du type de formation demandée – parmi Licence, BTS – BTSA, DUT, CPGE, école d'ingénieur principalement⁷ – ainsi que de la filière détaillée : 136 libellés de formations sont ainsi identifiés. Dans un premier temps, une approche quantitative de la variété des vœux émis par les candidats consiste à comptabiliser les différents types de formations et de filières distinctes demandés⁸.

Premier constat, les types de formations demandées sont plus diversifiés dans l'aire urbaine de Paris qu'ailleurs. Ensuite, les vœux formulés sont plus variés pour les bacheliers issus de l'aire urbaine parisienne (4,6 filières en moyenne) et à un moindre degré lorsqu'ils appartiennent à l'une des seize plus grandes aires urbaines de province (3,1) que dans les autres types d'espace (moins de 3 filières différentes sur un total de 136 filières possibles, **Tableau 2**). Les jeunes

⁷ D'autres types de formations figurent dans APB : années de mise à niveau, années préparatoire ou mentions complémentaires, formations paramédicales et sociales, écoles d'architectures, écoles de commerce, Diplômes de Comptabilité et de Gestion, Diplômes de Technicien Supérieur, Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles, Diplôme des métiers d'Arts, DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) et DU, CPES (Classes préparatoires aux études supérieures), écoles supérieures d'art, autres formations : 12 types de formations qui représentent environ 6 % des premiers vœux.

⁸ Par exemple un BTS et un IUT comptent pour deux types de formation ; un BTS Commerce Vente et un BTS Comptabilité Gestion comptent pour deux filières.

métropolitains profitent d'une offre plus diversifiée à proximité, qui leur permet d'élargir la palette des formations demandées.

Tableau 2. Variété des vœux émis selon le lieu de résidence

	Nombre de types de formations demandés	Nombre de filières demandées
Aire urbaine de Paris	2,0	4,6
16 GAU de Province	1,9	3,1
Autres GAU	1,8	2,9
Communes multipolarisées des GAU	1,7	2,8
Petites et moyennes aires	1,7	2,7
Communes isolées	1,7	2,7

Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : ensemble des vœux des 550 000 candidats

Les bacheliers éloignés des principales aires urbaines demandent plus de BTS et moins de CPGE ou formations d'ingénieurs en premier vœu

On se concentre à présent sur les premiers vœux des candidats, afin d'examiner plus en détail leurs spécificités territoriales. Quel que soit le type d'espace de résidence, plus de 90 % des vœux se concentrent dans cinq types de formation. Leur classement par ordre décroissant de demande est le suivant : les licences, les sections de BTS-BTSA, les DUT, les classes préparatoires et les formations d'ingénieur en admission post-Bac. Cette hiérarchie vaut pour l'ensemble des types d'espaces de résidence, sauf dans les communes isolées où les premiers vœux en BTS dépassent ceux émis en Licence. En outre, des écarts apparaissent dans la distribution des vœux d'un type d'espace à l'autre. Les candidats résidant dans les grandes aires urbaines (Paris ou les plus grandes de province) sont plus nombreux à demander des formations très sélectives telles que les CPGE ou les écoles d'ingénieurs : les CPGE représentent ainsi plus de 11 % des premiers vœux dans l'aire parisienne, contre moitié moins dans les communes isolées et 6,1 % dans les petites et moyennes aires. Inversement, ces deux types d'espaces, globalement moins urbanisés que les autres, sont ceux qui génèrent la plus forte demande de BTS-BTSA – respectivement 37 et 35 % environ contre 26 % dans l'une des seize plus grandes aires urbaines de province et 25 % à Paris. On peut penser que ces écarts sont, en partie du moins, liés à la répartition de l'offre de formation supérieure : comme vu plus haut (**Figure 4**), les BTS sont les formations les plus disséminées sur le territoire, leur conférant une accessibilité relativement meilleure que les autres types de formation.

L'examen des filières de formations demandées en vœu 1 permet d'affiner les constats précédents (**Tableau 3**). Si l'on considère les candidats dans leur ensemble, les 10 filières de formation les plus demandées en premier vœu sont, dans cet ordre : 1. L1 Paces⁹, 2. BTS

⁹ Première année commune aux études de santé

Commerce vente, 3. L1 Droit, 4. CPGE scientifique, 5. L1 STAPS¹⁰, 6. Formations d'ingénieurs, 7. DUT Techniques de commercialisation, 8. L1 Psychologie, 9. BTS Comptabilité, gestion, 10. DUT Gestion des entreprises et des administrations.

Tableau 3. Formations demandées en 1er vœu selon le type d'espace de résidence

	Licences	BTS-BTSA	DUT	CPGE	Formations d'ingénieurs
Aire urbaine de Paris	39,2	25,3	13,6	11,2	4,6
16 GAU de province	39,7	26,4	13,9	9,2	4,2
autres GAU	38	30	14,2	8,2	3,1
Multi-polarisées des grandes aires	35,3	34,2	14,4	6,6	2,9
Petites et moyennes aires	35,8	34,6	14,2	6,1	2,6
Communes isolées	34,3	36,9	13,4	5,7	2,5
Ensemble	38	29	14	9	4

Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : 1ers vœux des 550 000 candidats

Note de lecture : les bacheliers de l'aire urbaine de Paris sont 39 % à demander une licence en Vœu 1, 25 % à demander un BTS-BTSA, 14 % un DUT, 11 % une CPGE et 5 % une formation d'ingénieur. (La somme des pourcentages en ligne n'égalise pas 100, seules les principales formations demandées sont présentées.)

Mais dès lors que l'on introduit l'origine géographique des candidats, des disparités apparaissent : selon les territoires, cette hiérarchie est modifiée. Le **Tableau 4** permet d'observer le glissement hiérarchique des filières selon les types d'espace de résidence des bacheliers. Plus on s'éloigne des principales aires urbaines, plus les filières sélectives (CPGE, formations d'ingénieurs, en orange) descendent dans le classement. Parallèlement, le BTS Comptabilité Gestion remonte dans la liste. Notons aussi le cas particulier de la licence STAPS, dont la position dans le classement est d'autant plus haute que l'on est dans un espace à l'écart des plus grandes aires urbaines. Ce positionnement serait lié aux origines sociales et culturelles plus modestes des étudiants de STAPS, à forte majorité masculine, lorsqu'on sait que les parts de diplômés du supérieur et de cadres sont d'autant plus minoritaires que l'on s'éloigne des grandes aires urbaines (cf. infra).

En outre, la liste des 10 principales formations demandées diffère d'un type d'espace à l'autre. Par exemple, seules les 17 plus grandes aires urbaines affichent les CPGE commerciales dans cette liste. La licence de psychologie apparaît partout, sauf pour l'aire urbaine parisienne. Les communes isolées sont les seules à compter 3 types de BTS dans la liste des formations les plus demandées (au lieu de 2 partout ailleurs, sauf dans les 16 principales aires urbaines de province où figure un seul BTS) : un BTS propre à ce type d'espace apparaît dans la liste, le BTSA Spécialités de l'agronomie et de l'agriculture.

Des profils de bacheliers qui varient selon leur localisation géographique

Si le lieu de résidence des bacheliers apparaît lié aux vœux qu'ils formulent, joue aussi leur profil, à la fois scolaire et social. Or celui-ci diverge selon le type d'espace géographique d'origine. Étant donné le phénomène bien connu de concentration des cadres au sein des métropoles, il n'est pas surprenant de noter que les bacheliers de père ou mère cadre sont plus nombreux dans les grandes aires urbaines (**Tableau 5**). Dans l'aire parisienne, c'est le cas de 43 % des bacheliers, près de 40 % de ceux qui vivent dans une des grandes aires urbaines de province, contre 20% ou à peine plus pour ceux des communes les plus éloignées. Les séries

¹⁰ Sciences et techniques des activités physiques et sportives

du bac semblent refléter ces écarts de composition sociale. Les bacheliers des espaces les plus urbains sont plus souvent titulaires d'un bac général et moins souvent d'un bac professionnel.

Tableau 4. Filières demandées en vœu 1 selon le lieu de résidence au bac

Aire urbaine de Paris	16 GAU de Province	Autres GAU
BTS - Commerce,vente	L1 - Paces	L1 - Paces
L1 - Paces	BTS - Commerce,vente	BTS - Commerce,vente
L1 - Droit	L1 - Droit	L1 - Droit
CPGE scientifique	CPGE scientifique	CPGE scientifique
Formations d'ingénieurs	L1 - STAPS	L1 - STAPS
DUT - Techniques de commercialisation	Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs
CPGE commerce	DUT - Techniques de commercialisation	L1 - Psychologie
L1 - STAPS	CPGE commerce	DUT - Techniques de commercialisation
DUT - Gestion des entreprises et des administrations	L1 - Psychologie	BTS - Comptabilité, gestion
BTS - Comptabilité, gestion	DUT - Gestion des entreprises et des administrations	DUT - Gestion des entreprises et des administrations
Communes multipolarisées des GAU	Petites et moyennes aires	Communes isolées
BTS - Commerce,vente	BTS - Commerce,vente	BTS - Commerce,vente
L1 - Paces	L1 - Paces	L1 - Paces
L1 - Droit	L1 - STAPS	L1 - STAPS
L1 - STAPS	L1 - Droit	L1 - Droit
CPGE scientifique	CPGE scientifique	BTSA - Spécialités de l'agronomie et de l'agriculture
L1 - Psychologie	L1 - Psychologie	CPGE scientifique
Formations d'ingénieurs	BTS - Comptabilité, gestion	L1 - Psychologie
BTS - Comptabilité, gestion	DUT - Techniques de commercialisation	BTS - Comptabilité, gestion
DUT - Techniques de commercialisation	Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs
DUT - Gestion des entreprises et des administrations	DUT - Gestion des entreprises et des administrations	DUT - Gestion des entreprises et des administrations

Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : 1ers vœux des 550 000 candidats

Les mentions au bac les plus élevées sont légèrement plus fréquentes dans les grandes aires urbaines. Plus inattendu, les redoublements avant le bac sont plus répandus dans les grands pôles : cela pourrait être le signe d'une persévérance accrue dans la voie générale dans l'aire parisienne et les grandes aires, non sans lien avec la proximité en nombre et en diversité des établissements d'enseignement supérieur, qui rend moins coûteuse qu'ailleurs une poursuite d'études.

En résumé, les bacheliers des grandes aires urbaines apparaissent mieux dotés dans la perspective d'études supérieures : issus de milieux sociaux plus favorisés, plus souvent bacheliers généraux et plus fréquemment détenteurs d'une mention bien ou très bien. Ils se retrouvent ainsi en position de force pour formuler des vœux sélectifs et le cas échéant à longue distance même si, en moyenne, les bacheliers des aires les plus éloignées des grands pôles urbains et de leurs couronnes présentent les distances à leur premier vœu les plus grandes. Dès lors, la question qui se pose est de savoir si la variabilité des profils des bacheliers d'un type

d'espace de résidence à l'autre peut expliquer, à elle seule, la variabilité des vœux constatée plus haut. En d'autres termes, la proximité vis-à-vis de l'offre a-t-elle toujours un effet sur les vœux formulés par les bacheliers, une fois prises en compte leurs caractéristiques individuelles ?

Tableau 5. Caractéristiques sociales et scolaires des candidats selon le type d'espace

	Père et mère cadre	Père ou mère cadre	Retard au bac	Bac Général	Bac Pro	Mention Très Bien
Aire urbaine de Paris	17	43	24	64	16	9
16 GAU de Province	13	40	22	64	15	10
Autres GAU	8	31	21	60	18	9
Communes multipolarisées des GAU	6	27	18	57	19	8
Petites et moyennes aires	5	23	18	57	21	8
Communes isolées	4	20	17	55	22	7

Source : APB'Stat 2016, MESRI ; Champ : ensemble des candidats (550 000)

Des premiers vœux principalement conditionnés par la série du bac, mais un effet géographique significatif

Diverses modélisations ont été effectuées pour tester ce lien entre type de vœu 1 et origine géographique des candidats. L'effet géographique apparaît significatif : à autres conditions égales – sexe, série du bac, mention, redoublement avant le Bac, position sociale des deux référents légaux, présence d'une CPGE dans le lycée – les bacheliers de l'aire urbaine de Paris ont une plus forte probabilité que ceux des autres types d'espaces de demander une CPGE ou une formation d'ingénieur (soit les formations les plus sélectives) en premier vœu. Cette probabilité décroît avec l'éloignement vis-à-vis des principales aires urbaines. Ainsi les bacheliers des communes multi-polarisées des grandes aires urbaines, des petites moyennes aires ou des communes isolées ont entre 32 et 36% moins de chances que les bacheliers de l'aire de Paris de formuler un tel vœu. Inversement, ces derniers ont une probabilité de demander un BTS en premier vœu significativement plus élevée que dans les espaces plus urbanisés : à autres caractéristiques contrôlées¹¹, ils ont entre 42 et 56% plus de chances de demander un BTS en premier vœu. Ces résultats tendent donc à confirmer que la proximité ou l'éloignement vis-à-vis de l'offre conditionne les choix des bacheliers. En effet, en découle un accès plus ou moins facilité à l'information sur les formations existantes. Et cela semble jouer à différentes échelles (voir partie C). En effet, deux variables, qui ressortent dans les modèles, semblent conforter ces observations à une échelle plus locale : la probabilité de demander une CPGE augmente lorsque le lycée du bachelier comporte une CPGE, et il en va de même en ce qui concerne les BTS.

Ces modèles confirment donc que les divergences de profils des bacheliers selon leur lieu de résidence n'expliquent pas à elles seules la variabilité des vœux observée, les vœux sont aussi conditionnés par l'inscription territoriale des bacheliers. Ce constat ne doit pas pour autant conduire à sous-estimer le poids des variables individuelles. En particulier, il ressort que la série du bac joue un rôle prépondérant dans le type de premier vœu formulé : un bachelier

¹¹ Le modèle reprend les variables explicatives du modèle précédent, en remplaçant l'indicatrice de présence d'une CPGE dans le lycée par une indicatrice de présence d'un BTS.

technologique a 76 % moins de chances de demander une CPGE ou une formation d'ingénieur qu'un bachelier général, et inversement près de 10 fois plus de chances de demander un BTS.

Plus de 80 % des formations demandées en 1^{er} vœu par les bacheliers généraux sont des licences, des DUT ou des CPGE (**Tableau 6**). Ce seuil est atteint par les seuls BTS en ce qui concerne les bacheliers professionnels. Comme les bacheliers professionnels, les bacheliers technologiques plébiscitent les BTS en 1^{er} vœu, mais ils visent aussi des formations plus générales comme les DUT ou les licences.

Tableau 6. Type de formation demandée en 1er vœu selon la série du Bac

	Licences	BTS - BTSA	DUT	CPGE	Formations d'ingénieurs
Général	53	7	15	13	6
Professionnel	10	81	3	0	0
Technologique	19	49	21	2	1

Source : APB*Stat 2016, MESRI ; Champ : 1ers vœux des 550 000 candidats

Ces résultats montrent qu'à côté des effets de parcours scolaires et d'origine sociale des bacheliers sur la façon dont ils se projettent dans le supérieur, opère également un effet géographique. Celui-ci traduit l'influence de la distance vis-à-vis de l'offre de formations, offre qui n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Cet effet de la plus ou moins grande proximité se retrouve lorsque l'on étudie les différences de mode de construction des vœux et les affectations à une échelle plus fine, comme au sein de la région Île-de-France.

Des effets de distance qui jouent jusqu'aux échelles fines : le cas francilien

L'étude des vœux d'orientation et des affectations des bacheliers d'Île-de-France permet de mettre au jour trois mécanismes à l'œuvre dans les différenciations spatiales observées (Frouillou, 2017) : une hiérarchie non seulement des filières, mais aussi des établissements qui les proposent, des processus de construction des vœux socialement et géographiquement situés, et enfin, des effets institutionnels.

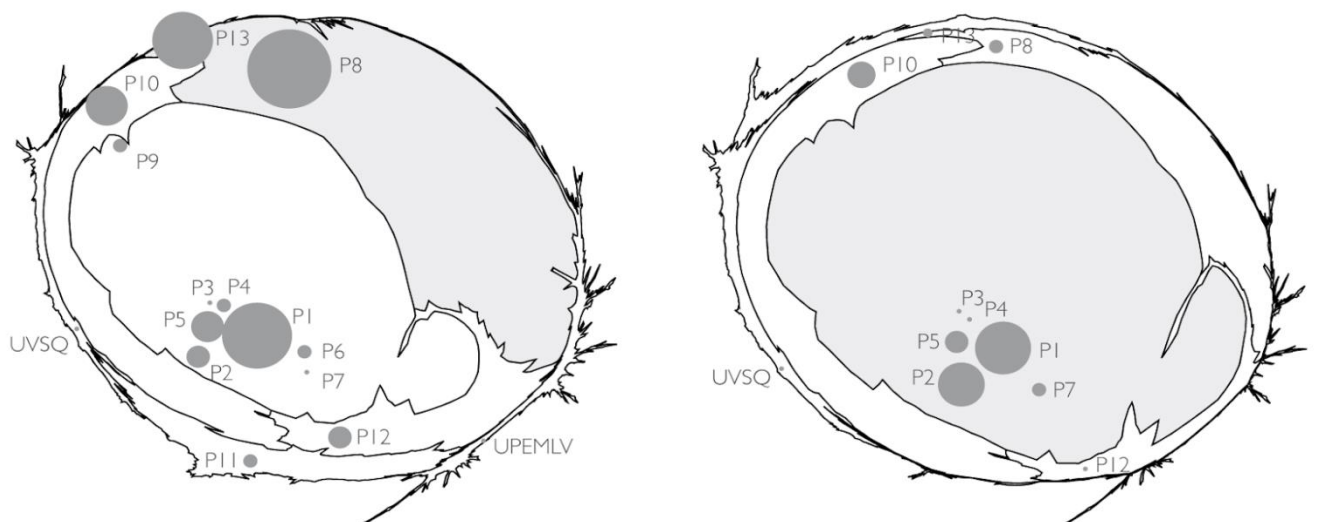
Un premier mécanisme de différenciation des vœux selon la distance à l'offre de formations tient aux fines hiérarchisations des paysages du supérieur, et ce, à des échelles infra-régionales. Il s'agit alors de saisir non plus seulement des orientations vers des filières mais vers des formations, soit une filière dans un établissement. Choisir de faire du droit dans une université parisienne ne revêt pas le même sens que de s'inscrire en droit dans une université extra-parisienne car ces deux formations n'occupent pas la même place dans l'espace social universitaire francilien. Un travail sur APB2016 met ainsi en évidence d'importantes différenciations de publics étudiants entre les candidats aux formations franciliennes, à filière comparable, selon leur localisation. Par exemple, l'AES constitue une discipline relativement défavorisée dans la hiérarchie des filières, mais cette position masque d'importantes différences de publics entre établissements franciliens. Dans la formation de Paris 1, on compte ainsi 13,5% d'étudiants d'origine sociale très favorisée contre seulement 1,4% à Paris 13 Villetaneuse. Cette formation, comme celle de Paris 8 Saint-Denis, ne compte aucun bachelier avec une mention très bien en 2016, alors qu'ils sont 4,5% à l'UPEC (Créteil). On peut distinguer deux ensembles plus ou moins attractifs : les formations où plus de 40% des candidats admis l'ont été sur leur premier vœu (Paris 1, UVSQ, Nanterre, UPEC) et les autres (seulement 22% de premiers vœux pour Paris 13). Autre exemple, les mathématiques où s'opposent cette fois les formations de Paris 13 et Paris 8 (avec très peu de candidats) à celle d'Orsay où la part des étudiants très favorisés socialement comme des mentions au baccalauréat (respectivement 27% et 14% pour

des moyennes régionales à 15% et 4%) est particulièrement élevée, y compris par rapport à l'université parisienne de Paris 6 Jussieu (respectivement 16% et 2%).

Le deuxième élément de compréhension à saisir derrière les distances tient au processus (socialement et spatialement situé) de la construction des choix d'orientation. Les entretiens avec les étudiants (Frouillou, 2017) révèlent ainsi d'une part que ceux-ci ont une représentation de l'espace des possibles du supérieur différente selon l'endroit où ils étaient scolarisés au lycée. Une scolarité parisienne rend ainsi invisibles les établissements universitaires extra-parisiens, comme le montre la figure suivante (Figure 6). La connaissance des formations est une première étape dans la construction de vœux d'orientation. Parmi ces formations connues, les bacheliers et étudiants considèrent que certaines d'entre elles sont accessibles et d'autres non. On retrouve ici les classiques mécanismes d'auto-élimination, mais une approche géographique permet de souligner que l'accessibilité en transport participe à dessiner l'espace des possibles du supérieur. Les politiques de logement étudiant comme de transport en commun constituent donc un élément important de la construction des vœux d'orientation.





Figure 6. Paysage universitaire francilien selon le département du lycée des étudiants de droit et AES

Titre figure : Paysage universitaire francilien selon le département du lycée des étudiants de Droit et AES



Enquêtés ayant été au lycée dans le 93 (18 étudiants) Enquêtés ayant été au lycée à Paris (12 étudiants)

Si le nombre de citations d'universités situées dans un département est supérieur à ce que le département représente dans la superficie de l'Île-de-France, alors ce département (Paris à gauche, Paris et la Seine-Saint-Denis à droite) est agrandi sur la carte en anamorphose. Par exemple, pour les 12 étudiants qui étaient au lycée à Paris, la somme des citations d'universités parisiennes, représente 70% des citations d'universités d'IDF.

-  18 citations : Paris 8 est citée par les 18 étudiants enquêtés qui étaient au lycée dans le 93
-  6 citations : Paris 10 est citée par 6 lycéens parisiens
-  1 citation : Paris 12 n'est citée que par un seul étudiant auparavant au lycée à Paris
-  Département où les enquêtés étaient inscrits au lycée (Seine-Saint-Denis à gauche et Paris à droite)

Sources : Frouillou, 2017

D'autre part, ces entretiens permettent de saisir l'évitement de certaines formations de proximité ou les trajectoires inter-universitaires comme l'expression d'un sens du placement étudiant. Ce dernier dépend de la position sociale de l'étudiant. Cette position est toujours spatiale et fait jouer notamment l'inscription dans un établissement du secondaire et un réseau

de pairs qui définissent des circuits de scolarisation distincts, liant de façon privilégiée certains lycées à certaines universités. Comme l'a montré Sophie Orange pour les STS, comprendre la place de la proximité dans les vœux d'orientation implique de comprendre les logiques collectives de construction des vœux, notamment dans les milieux populaires. Plus généralement, les placements universitaires, y compris les stratégies mises en place consciemment par les étudiants, dépendent d'un rapport aux études qui est aussi un rapport aux lieux d'études : l'ancrage dans le quartier va de pair avec des stratégies d'évitement de certaines formations "de proximité", plus fréquentes chez les jeunes femmes. Ces placements ou ajustements étudiants s'inscrivent dans une trajectoire scolaire. Cette dynamique renvoie à la construction de dispositions à s'orienter, qui s'appuie sur des essais et verdicts scolaires antérieurs. Ces trajectoires s'articulent à d'autres composantes de la vie sociale comme la famille ou le travail, les interruptions d'études se traduisant souvent par l'exercice d'une activité professionnelle. Finalement, au croisement des dimensions temporelle et spatiale, ce sont les reconfigurations complexes des espaces de vie lycéen et étudiant, liant travail, famille, amis et études, qui permettent de saisir dans toute leur épaisseur les choix d'orientation à l'entrée dans le supérieur.

Enfin, le troisième élément permettant de saisir la dimension spatiale de l'orientation et de l'affectation dans le supérieur tient aux configurations géographiques des dispositifs d'affectations. Ces dernières sont moins visibles dans APB (puis Parcoursup) que dans les systèmes de sectorisation des inscriptions universitaires antérieurs comme RAVEL en Île-de-France. La promotion du « libre choix scolaire » à l'entrée dans le supérieur se traduit par une ouverture des possibilités de vœux formulés par chaque candidat pour les filières universitaires dites « non sélectives », mais persiste l'obligation faite au recteur d'affecter dans le supérieur les bacheliers de son académie. Le code de l'éducation place donc comme prioritaires les bacheliers de l'académie pour les filières dites "non sélectives" (c'est-à-dire certaines filières universitaires jusqu'en 2017) qui ne peuvent accueillir toutes les demandes. C'est notamment le cas en droit, psychologie ou STAPS. Ces priorités académiques expliquent en partie que les bassins des filières en tension soient plus resserrés sur leur académie que pour les filières où cette priorité ne s'applique pas car les capacités d'accueil ne sont pas saturées. Un travail récent (Benchichi, 2018) montre ainsi, à partir d'APB 2016, que la priorité académique exerce un effet indirect sur la mobilité des bacheliers souhaitant poursuivre leurs études en droit en Île-de-France, en décourageant les bacheliers extra-parisiens à postuler aux universités parisiennes. La suppression de cette barrière académique en Île-de-France pourrait accroître la mixité sociale et scolaire des formations.

Malgré le plan Université 2000 et le resserrement du maillage de l'offre d'enseignement supérieur, les jeunes lycéens, à l'heure de leurs vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur, se retrouvent plus ou moins contraints par leur localisation résidentielle. Dans des espaces ruraux ou péri-urbains, les espaces de vie, les liens d'attachement à un territoire, un réseau d'amis conditionnent en partie les souhaits d'affectation dans le supérieur (Renahy, 2010 ; Grelet et Vivent, 2011 ; Alpe et Barthes, 2014). Les antennes universitaires de province touchent ainsi plus souvent un public moins favorisé socialement et scolairement. Pour autant, selon les filières, des stratégies peuvent se faire jour pour contourner certains sites qui s'avèrent plus concurrentiels que d'autres et accroître les chances de réussite.

Les situations géographiques des jeunes et des familles affectent la manière dont ils s'orientent dans le système d'enseignement supérieur et sur la nature de leurs vœux d'orientation. Ainsi la distance à la ressource en formation limite l'accessibilité aux filières les plus inégalement réparties sur le territoire. C'est le cas des filières sélectives comme les CPGE et les écoles d'ingénieur post-Bac, notablement moins demandées par les bacheliers des espaces les plus éloignés des grandes aires urbaines.

De surcroît, ces jeunes cumulent les désavantages en termes de ressources économiques et sociales, étant par exemple plus massivement issus de familles de milieux modestes. Il reste qu'à conditions sociales, antécédents scolaires, série du bac, réussite au bac identiques, un effet propre de la localisation géographique demeure.

Par ailleurs, ces effets géographiques jouent à des échelles multiples, à la fois en fonction des territoires de résidence et de leur proximité avec les espaces métropolitains, mais aussi à un niveau infra-régional, comme nous l'avons montré pour les orientations universitaires en Île-de-France. La dernière partie montre clairement l'importance du niveau d'information des familles dans l'élaboration des vœux, niveau d'information qui renvoie tout autant à des composantes d'éloignement géographique qu'à des dimensions sociales et culturelles.